



Communiqué de presse

Mercredi 12 octobre 2022

Participez au Grand Prix de la pâtisserie de Paris 2022 !

Après deux années d'absence du fait de la crise sanitaire, le Grand Prix de la pâtisserie de la Ville de Paris est de retour, après avoir distingué le chef pâtissier Quentin Lechat lors de sa première édition en 2019. Tous les boulangers-pâtisseries, les pâtisseries et les chefs pâtisseries des hôtels et restaurants sont invités à y participer.

Le thème de cette édition 2022 est celui des « jardins parisiens ». La pâtisserie proposée s'inspirera de cet univers bucolique et devra être obligatoirement conçue avec au moins un ingrédient cultivé à Paris.

Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et de mode et Pierre Hermé, chef pâtissier chocolatier, seront les co-présidents du jury de ce prix attendu tant par la profession que par les Parisiens à l'automne 2022.

- **Tous les boulangers-pâtisseries, les pâtisseries et chefs-pâtisseries des hôtels et restaurants ont jusqu'au lundi 7 novembre (à 14H) pour déposer les dossiers de candidature** (informations sur www.paris.fr/pages/participez-au-grand-prix-de-la-patisserie-21995)
- **Des Parisiens et Parisiennes seront tirés au sort pour participer au jury, ils ont la possibilité de candidater jusqu'au 31 octobre.**

Contact presse :

Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr